



Le secourisme opérationnel des CRS dans la tourmente!

L'ensemble des 13000 effectifs de la DC CRS a été impacté par une réforme nationale du secourisme en Juin 2018.

Cette réforme a nécessité des prises de positions spécifiques du corps médical des entités référentes, donc des orientations en matière de gestes de secours à appliquer sur le terrain.

Ainsi au sein même de la Police Nationale la préconisation du médecin national opérationnel des CRS et du médecin chef du service médical statutaire de la police nationale ne sont pas identiques car il ne s'adresse pas à un même public.

Toutes les formations effectuées au sein de la DCCRS depuis le début de l'année se sont déroulées avec le message du médecin national opérationnel des CRS ! Si on change de préconisation maintenant en suivant la note du médecin statutaire, il faut rappeler tous les personnels formés, sans quoi on expose nos effectifs à des problèmes juridiques opérationnels!

Au regard de :



La spécificité techniques et tactiques de ses formations de secours.

L'unicité des contenus des formations de secours propres aux CRS.

Des décisions urgentes doivent être prises pour nos Nageurs Sauveteurs, Montagnards et Soc-1 et 2 !!!

L'UNSA POLICE demande à ce titre la reconnaissance du médecin National opérationnel des CRS et de son équipe pédagogique nationale par le Directeur Général de la Police Nationale pour conserver un message unique opérationnel au sein des CRS.

**UNSA Police,
Autonome et indépendant**

